
[Imprimer](#)

Soutien bancaire au financement des PME du Grand Paris

Image

La CCI Paris Ile-de-France et plusieurs établissements de crédit : le Crédit Agricole Ile-de-France, la Société Générale, la BNP, la Caisse d'Epargne Ile-de-France, la Banque Populaire Rives de Paris et le LCL, ont décidé, par la signature d'une charte, de **renforcer l'accompagnement au financement bancaire** : investissement dans de nouveaux outils de production, financement du besoin en fonds de roulement, garantie bancaire, augmentation des fonds propres, **des PME adhérentes au dispositif CCI Business Grand Paris.**

Vous avez des besoins de financement pour répondre aux marchés publics et privés ? Bénéficiez du dispositif.

Quels avantages pour les PME ?

- Chaque demande de financement fait l'objet conjointement d'un suivi personnalisé par la CCI Paris Ile-de-France et les banques partenaires
- Le projet de financement est analysé par un expert financier de la CCI Paris Ile-de-France avant d'être transmis le cas échéant à un ou plusieurs partenaires bancaires signataires de la Charte
- La PME a le libre choix de la banque qui analysera et financera le dossier
- Le dossier de financement est analysé en fonction de la demande par un expert identifié dans chaque banque
- Chaque demande est examinée par la banque dans un délai de 15 jours ouvrés à réception du dossier complet
- Le dispositif est gratuit (hormis si nécessité de rédiger un Business Plan)

[Pour en savoir plus...](#)

**sous réserve d'éligibilité de votre dossier*

